

## **Position à l'égard de l'utilisation des chevaux à des fins récréatives ou de divertissement**

L'Association des Vétérinaires Équins du Québec souhaite se positionner en faveur d'une amélioration constante du bien-être et de la santé des chevaux utilisés à des fins récréatives ou de divertissement.

L'AVEQ reconnaît l'importance de la relation historique et culturelle entre le cheval et l'homme ayant mené à la grande diversité des disciplines équestres actuellement pratiquées au Québec.

L'AVEQ encourage une application pratique de l'approche scientifique du bien-être animal, telle que définie par les *5 libertés*, énoncées notamment dans la position de l'Ordre des Médecins Vétérinaires du Québec sur le bien-être des animaux, indiquant que tout animal doit être « libre » ou affranchi :

- de la faim et la soif;
- de l'inconfort physique et la douleur;
- des blessures et la maladie;
- de la peur et du stress chronique;
- des barrières à l'expression de leurs besoins éthologiques essentiels et naturels.

En conséquence, l'AVEQ recommande la garde des chevaux dans des conditions qui, en plus de leur assurer santé et confort, leur permettent d'exprimer leurs comportements naturels en groupes sociaux appropriés. De plus, l'AVEQ encourage l'utilisation de méthodes d'entraînement basées principalement sur le renforcement positif. L'AVEQ décourage l'utilisation de méthodes basées sur la punition de l'animal, en particulier lorsque ces méthodes sont susceptibles de causer un inconfort ou une douleur physique à l'animal.

L'AVEQ reconnaît que chaque cheval est unique et que les différences individuelles incluant son comportement, sa tolérance au stress, son niveau de maturité physiologique, ainsi que ses aptitudes physiques devraient être prise en compte lors de l'utilisation à des fins récréatives.

L'AVEQ encourage les organisations responsables d'évènements sportifs ou récréatifs à ajuster leurs règlements afin de minimiser ou supprimer les risques de blessures ou d'inconfort dans leurs disciplines respectives et de favoriser une approche incluant la prise en compte du bien-être du cheval.

L'AVEQ recommande aux différents intervenants de l'industrie équine du Québec de travailler en partenariat avec les vétérinaires pour continuer de suivre les nouvelles connaissances scientifiques en matière de bien-être, de comportement et de santé des équidés.